

SAVOIR EXPLOITER SON SYSTEME SECURITE INCENDIE



L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Objectifs

- Connaître son système de sécurité incendie et savoir l'exploiter.

Contenu :

ORGANISATION THEORIQUE

- Le système de sécurité incendie
- Les alarmes ;
- Les défauts et dérangements ;
- Les zones en service, hors service
- Le rôle de la personne en cas d'alarme, dérangement ;
- Quand et comment mettre une zone, un point de détection incendie en service, hors service ?
- Quand et comment utiliser les commandes manuelles ?
- Mise en place de dispositifs en cas de panne du SSI ;
- Le réarmement du SSI

ORGANISATION PRATIQUE

- Visite de l'établissement pour repérer les dispositifs de sécurité. (Avec l'accord du Chef d'entreprise).
- Exercice pratique sur le SSI de l'établissement.
- Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.

Matériels :

- Pc informatique ou tablette, rétroprojecteur, Paper bord, système sécurité incendie de l'établissement.

Le saviez-vous :

En France, un incendie se déclare toutes les deux minutes, causant environ 800 décès par an.

- 80% des décès sont dus à l'intoxication par les fumées.

Suivant la catégorie des bâtiments, établissements, entreprises, la surveillance doit-être assurée :

Par des agents de sécurité, Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP) ;

Par des Employés Spécialement Désignés et Entraînés à la mise en œuvre des moyens de secours.

Leur Rôle :

- Donner l'alarme
- Alerter les secours
- Mettre en œuvre les moyens d'extinction
- Sécuriser l'établissement, SSI (Système de Sécurité Incendie)
- L'évacuation

Type de public :

Toute personne ayant à exploiter un système de sécurité incendie : agent, service sécurité ; assistance à personne (SSIAP), personnel désigné, Chef d'entreprise...

Durée : 7 HEURES

Prérequis : Aucun

Méthodes pédagogiques et outils :

- Expositif.
- Participatif.
- Manipulation du SSI de son entreprise...
- Organisation d'un scénario (départ de feu et évacuation).

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant les stagiaires en fin de formation remise aux Dirigeants ;
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés ;
- Les scénarios déroulés ne font pas l'objet d'un exercice d'évacuation inscrit sur le registre de sécurité ;
- Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou d'un niveau supérieur.

A savoir : LE SYSTEME DE SECURITE INCENDIE (SSI)

- Les systèmes de sécurité incendie (S.S.I.) doivent satisfaire aux dispositions des normes en vigueur. Selon les textes, obligations en fonction du type d'Etablissement Recevant du Public (ERP), entreprise industrielle à la demande des assurances..., ils sont classés en cinq catégories par ordre de sévérité décroissante.
- L'exploitant ou son représentant doit s'assurer du bon fonctionnement de l'installation et de l'aptitude des alimentations électriques et/ou pneumatiques de sécurité à satisfaire.
- L'exploitant doit faire effectuer sous sa responsabilité les remises en état le plus rapidement possible.
- Un contrat est passé avec des personnes physiques ou morales, ou les consignes données au technicien attaché à l'établissement, doivent préciser la périodicité des interventions. La preuve de l'existence de ce contrat ou des consignes écrites doit pouvoir être fournie et être transcrite sur le registre de sécurité.

Devis sur demande

Pour tout renseignement

Contactez-nous :

ForCoPrev
Formation Conseil Prévention
Tel : 06 29 53 00 50
forcoprev@gmail.com